

# AVIS DE PUBLICITE

INSTALLATION SAISONNIERE DE BUVETTE

**LIEU : TERRASSE SUPERIEURE ET TERRASSE INTERMEDIAIRE  
DU THEATRE DE LA MER**

**PERIODE DU 23 juin 2022 au 26 juin 2022**

---

## APPEL A CANDIDATURES

La Ville de SETE souhaite mettre à disposition d'exploitants de débits de boissons un espace buvette, situé sur la terrasse supérieure ainsi que sur la terrasse intermédiaire du Théâtre de la Mer Jean Vilar, Promenade Maréchal Leclerc à Sète, pour les manifestations suivantes :

- festival « Quand je pense à Fernande », pour la période du 23 juin 2022 au 26 juin 2022
- Le concert de la Saint –Louis 2022
- A cette liste pourront s'ajouter 2 à 4 manifestations supplémentaires en fonction des besoins.

Dans le cas où les consignes sanitaires en vigueur, liées à la covid 19, le permettent.

Les personnes intéressées doivent fournir les pièces administratives suivantes, en cours de validité

- Carte Nationale d'identité
- Kbis,
- Assurance professionnelle,
- La société devra être titulaire des licences de débits de boissons correspondant à la nature des boissons vendues, et exercera son activité dans le respect des règles qui lui sont propres
  
- Tarif : montant de la location 1000 € par soirée

Les candidatures sont à retourner avant le 30 mars 2022 à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire**  
**Service des Affaires Culturelles**  
**HOTEL DE VILLE**  
**BP 373**  
**34026 SETE CEDEX**  
Ou par mail à : [culture@ville-sete.fr](mailto:culture@ville-sete.fr)

Le Service des affaires culturelles (contact M. URBACH David Tel : 06 08 60 45 00 / 04 99 04 76 80 se tient à votre entière disposition pour plus de précisions.